



Alcoolémie + délit de fuite

Par **Myade**, le **13/09/2020** à **10:07**

Bonjour je suis convoquée pour ordonnance pénale délictuelle

J ai reconnu les faits - j'ai tapé une voiture vide sur un parking et je me suis fait arrêtée 5min après avec 0.87

J'avais mes 12 , points et c'est la 1ere fois

Qu'est ce que je risque réellement ? Je ne trouve que les peines maximales en terme d amende et de permis ...

Dois je faire opposition à l'ordonnance et prendre un avocat ?